

ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 OCTOBRE 2017

DÉCISION D'ACQUISITION D'UNE RÉSERVE FONCIÈRE

DEMANDE D'INTERVENTION :	Commune de MORTAIN BOCAGE (Département de La Manche – Communauté d'Agglomération Mont Saint Michel Normandie)
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL :	<u>Sous réserve de la production d'une délibération par le Conseil municipal</u> sollicitant l'intervention de l'EPF et s'engageant au rachat des biens dans le délai de 5 ans.
SITUATION DU BIEN :	Parcelles bâties cadastrées section AL n° 155 sise Rue du rocher et AO n° 238 sise Rue du rocher/Rue de la petite chapelle sur le territoire communal, pour une surface totale de <u>3 841 m²</u> .
URBANISME :	Parcelle AO n° 238 - Zone UA au POS (approbation le 21/02/2013) : concerne les zones de construction dense homogène et continue. Elles sont réservées aux constructions destinées aux habitations et à leurs dépendances, aux commerces, bureaux et services, pouvant être admises immédiatement compte tenu des capacités des équipements existants ou programmés à court terme. Parcelle AL n° 155 - Zone UB : zones de construction à densité moyenne. Elles sont réservées aux constructions destinées aux habitations et à leurs dépendances, aux commerces nécessaires à la vie des quartiers et éventuellement aux bureaux et services, pouvant être admises immédiatement compte tenu des capacités des équipements existants ou programmés à court terme.
PROJET :	Projets d'équipements publics après démolition dans le cadre du fonds friches
COMITÉ D'ENGAGEMENT :	09 juillet 2019 – Avis favorable
PROPRIÉTAIRE :	Propriété communale
ÉVALUATION DOMANIALE :	04 juin 2019
IMPUTATION :	Compte n° 980 601 MORTAIN BOCAGE – Garage/Services techniques Enveloppe projet : 71 610 €

La Directrice Générale Adjointe,
Directrice de l'Action Foncière,


Christine MUTEL

ROUEN le 22 juillet 2019

29 JUL. 2019
l'Adjoint au Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales
chargé du pôle "politiques publiques"


Dominique LEPETIT